

**Confronté à la baisse de son effectif médical de médecins urgentistes et en dépit des efforts menés pour des recrutements, le Centre Hospitalier de Fougères réorganise temporairement, pour plusieurs nuits durant la période estivale, les modalités d'accueil du public devant solliciter une consultation médicale d'urgence.**

**En cas de besoin FAITES le 15 avant de vous déplacer**

Le centre 15 vous orientera vers le lieu le mieux adapté à votre besoin (Maison Médicale de Garde, établissements rennais...), vous pourrez bénéficier d'un conseil, un transport sanitaire (pompiers ou ambulances privées) pourra être envoyé à votre domicile.

Le Service Mobile d'Urgences Réanimation (SMUR) de Fougères reste disponible H24 7j/7 pour assurer la prise en charge de toute urgence vitale dans le cadre de la régulation par le centre 15 du SAMU.

La tension sur les plannings de médecins urgentistes sur la période estivale a nécessité la recherche de solutions ponctuelles, dans un contexte où les urgences ont par ailleurs été extrêmement sollicitées durant les derniers mois dans le cadre de la crise sanitaire. Un dispositif a été défini avec l'équipe de direction du groupement hospitalier Haute Bretagne et les professionnels de santé du territoire.

Ainsi, en concertation étroite avec l'ARS de Bretagne, le Centre de régulation et de réception des appels (CRRA) du Samu 35 de Rennes, les responsables de l'organisation de la permanence des soins non programmés (ADOPS), le Service départemental d'intervention et de secours (SDIS 35), les transporteurs sanitaires, la Gendarmerie Nationale et le Commissariat de Police, un dispositif de prise en charge sécurisé des patients a été défini sur le territoire de Fougères.

Du fait de la présence d'un seul médecin urgentiste susceptible d'être mobilisé dans le cadre d'une sortie du Service Mobile d'urgence et de réanimation (SMUR),

**Le service d'accueil des urgences de l'hôpital de Fougères n'accueillera plus le public de 20h à 8H30 pour les dates suivantes :**

Le vendredi 9 juillet à partir 20 heures jusqu'au samedi 10 juillet 8 heures 30 le matin

Le dimanche 18 juillet à partir de 20 heures jusqu'au lundi 19 juillet 8h30 le matin

Le dimanche 1<sup>er</sup> août à partir de 20 heures jusqu'au lundi 9 août 8H30 le matin

Le Jeudi 15 août à partir de 20 heures jusqu'au samedi 17 août 8H30 le matin

**Sur ces dates, le service restera ouvert au public en journée de 8h 30 à 20h**

**Afin d'assurer la couverture des demandes de soins non programmés entre 20h et 8h30 le matin sur ces dates, le dispositif est le suivant :**

- Les médecins urgentistes du centre 15 / SAMU de Rennes restent joignables 24H/24 et 7 jours sur 7 et à l'écoute des patients qui appellent le 15. Le SAMU 35 renforcera sa vigilance pour la régulation des appels provenant de la population du territoire de Fougères.
- Le SMUR du CH de Fougères restera opérationnel 24H/24 et 7 jours sur 7 pour prendre en charge les urgences vitales sur le périmètre du Pays de Fougères
- Les médecins généralistes de Fougères sont mobilisés pour la prise en charge des patients relevant **de la médecine générale dans les locaux de la Maison Médicale de Garde (MMG) de Fougères de 20h à minuit en semaine et le weekend : le samedi de 13h à 0h et le dimanche de 9h à 0h. Contact : 02 99 94 66 02.**
- Le circuit spécifique de prise en charge des femmes enceintes accessible 24H/24 est maintenu.

*A noter qu'un dispositif d'orientation des patients se présentant spontanément aux urgences de l'hôpital sera assuré par une infirmière d'accueil et d'orientation avec l'appui du SAMU 35. La réponse la plus adaptée à la prise en charge de la situation sera apportée en lien avec les médecins du Centre 15. Seules les urgences nécessitant des soins immédiats et/ou vitaux seront prises en charge au sein du service. Ceci sera à l'appréciation des équipes sur place en lien avec le 15.*

Le Centre hospitalier salue l'investissement des professionnels ayant contribué à l'élaboration d'une solution collective et poursuit ses recherches de praticiens.

Contact : [direction@ch-fougères.fr](mailto:direction@ch-fougères.fr)